# Autour des grèves

## A ROUBAIX-TOURCOING

## La grève des Tramways

Les Bourses du Travail de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et environs, ont fait apposer l'affiche dont nous donnons le texte ci-dessous :

**LA GREVE DES TRAMWAYS ET LA CLASSE OUVRIERE**

Les ouvriers de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing et ceux du Tramway Mongy continuent la grève.

La cause principale du prolongement de ce conflit est la décision prise par les Compagnies de prononcer des révocations parmi leur personnel.

Ces révocations frappent naturellement les meilleurs militants du Syndicat.

Les Compagnies, en faisant ces coupes sombres, veulent non seulement frapper injustement des ouvriers qui se sont dévoués pour leurs camarades pendant la grève, mais encore et surtout essayer de détruire l'organisation ouvrière elle-même.

Les ouvriers des Tramways ne pouvaient admettre ces révocations et cette atteinte à leur Syndicat. Ils ont donc décidé la continuation de la grève.

La classe ouvrière toute entière ne pourra que les approuver et les encourager dans leur geste de défense commune.

Mais pour que les grévistes des Tramways puissent résister jusqu'au jour où les Compagnies seront revenues à de meilleurs sentiments, ils ont besoin de l'appui financier de toute la population ouvrière de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et environs.

Cet appui, les ouvriers de toutes les corporations sauront le leur donner. Tous verseront leur obole, chaque semaine, tant que durera la grève, pour leurs camarades des Tramways.

Mais si nous faisons appel à la solidarité pécuniaire des ouvriers de toutes professions, il est une catégorie de travailleurs à laquelle nous nous adressons tout particulièrement : c'est à celle du Textile.

Travailleurs du Textile :

N'oubliez pas que lors de votre grève générale de mars dernier, vous avez fait appel à la solidarité, effective celle-là, des ouvriers des Tramways, et que, répondant à votre appel, ils ont tous cessé le travail pour vous soutenir.

Vous avez contracté envers eux une dette de reconnaissance. Le moment est venu de vous en acquitter.

Que pour toutes les usines, ateliers, chantiers, bureaux ou magasins, des réunions aient lieu chaque semaine, dans un estaminet ou local quelconque proche de l'usine, et que des souscriptions s'organisent pour les grévistes des Tramways.

Que pas une assemblée de Syndicat, pas une réunion de Société, pas une réunion d'amis, pas une fête quelconque ne se passe sans qu'une quête ne soit faite pour les grévistes des Tramways.

Il faut que ceux-ci puissent mener la lutte jusqu'au bout : c'est-à-dire jusqu'à la victoire. Aidez-les à y parvenir en les soutenant de tous vos efforts.

**Les Bourses du Travail de Roubaix, Tourcoing, Lannoy et environs.**

## A DUNKERQUE

### *L'intransigeance patronale seule fait durer le conflit*

26 mai. — Dans les deux camps, on est resté aujourd'hui sur les mêmes positions.

En somme, le conflit actuel ne consiste qu'en une chose d'ordre bien secondaire, eu égard à ses conséquences formidables.

Que demandent les ouvriers, qui déclarent hautement leur bon vouloir à reprendre le travail ? Leur désir, justifié par le noble sentiment de la solidarité, est que nul d'entre eux ne soit victime du fait de la grève précédente. Et il est à remarquer que ceux-ci ne sont coupables de rien d'autre que d'avoir suivi la discipline de leur syndicat.

Du côté patronal, on oppose que les révocations et renvois prononcés doivent, par exemple, demeurer définitifs.

Vraiment, en dehors des intérêts généraux, pourtant immenses et compromis dans cet arrêt de travail, ne peut-on espérer qu'un beau geste de conciliation vienne permettre à tous les travailleurs de reprendre leur place au port, à l'usine et à l'atelier ?

### Chez les cheminots

Paris, 26 mai. — La Fédération des Cheminots dans sa séance du 26 mai, a décidé la convocation des conseils d'administration des unions de réseau afin d'examiner la situation sur les réseaux encore en action où la résistance s'accentue et s'affirme chaque jour.

### Chez les mineurs

Rodez, 26 mai. — A Crans, les mineurs se sont présentés ce matin pour reprendre le travail, mais un certain nombre seulement ont été admis dans les mines de Campagnac. Les autres seront appelés au fur et à mesure des besoins.

Aux Aciéries de France, les ouvriers doivent se faire inscrire, et tous seront occupés par rang d'inscription.

A Decazeville, la reprise du travail a été décidée hier soir chez les mineurs, et ce matin le travail a recommencé dans une proportion aussi grande que le permet l'état des galeries.

### Pour les métallurgistes

Paris, 26 mai. — Les syndicats ouvriers des métaux ont lancé une circulaire invitant les métallurgistes de province à ne pas venir s'embaucher à Paris avant le 15 juin, date fixée par le Syndicat patronal pour le réembauchage des ouvriers, qui ont fait grève depuis le 1er mai.

### Les boulangers parisiens ne veulent plus travailler la nuit

Paris, 26 mai. — Les ouvriers boulangers, dans une réunion tenue cet après-midi à la Bourse du Travail, ont voté un ordre du jour réclamant la suppression du travail de nuit ; saluant les cheminots frappés au cours de la grève et se déclarant solidaires de la C. G. T., menacée de dissolution pour avoir mené une lutte strictement économique inspirée par le souci du bien-être général.

### Les Filateurs protestent

**CONTRE LA PROHIBITION DE LA SORTIE DES FILS DE LIN**

Paris, 26 mai. — Une délégation de filateurs et négociants de fil de lin a été reçue aujourd'hui par M. Isaac, ministre du Commerce. Les délégués ont protesté auprès du Ministre contre le décret récent prohibant la sortie des fils de lin.

Cette prohibition ayant été décidée à la demande de l'Office de la R. I. — Reconstitution Industrielle — la délégation s'est rendue auprès de son directeur, le colonel Prangey, qui a déclaré que la production du lin étant devenue très importante depuis quelques mois, la situation est modifiée et que la prohibition n'est plus justifiée.

### Des boches voulaient faire sauter la gare d'Herbesthal

Bruxelles, 26 mai. — Selon « L'Etoile Belge », les autorités belges du Cercle d'Eupen ont découvert un complot fomenté par des personnes suspectes, venant d'Aix-la-Chapelle, dans le but de faire sauter la gare d'Herbesthal, ainsi que le viaduc du chemin de fer.

Le haut commissaire belge soumet à un examen spécial toutes les demandes de passeport introduites par les habitants d'Aix-la-Chapelle.

### Un aviateur a exécuté 962 "loopings" en 3 heures 52

**IL VA TENTER UN AUTRE RECORD**

Paris, 26 mai. — L'aviateur Ronval a battu sur l'aérodrome de Villacoublay le record du monde de looping.

Ronval qui a quitté le sol à 9 heures 54, a exécuté 962 loopings en 3 heures 52' 10" ; il ne s'arrêta que par suite du manque d'essence.

L'aviateur ne paraît nullement incommodé par cet exploit.

Ronval a donc battu son propre record, qui était de [illegible] loopings en 2 heures 42 minutes.

[illegible] tentera demain avec le même appareil [illegible] Paris-Madrid [illegible] dans la même journée.

## A PROPOS DE NATIONALISATION

## Les petits porteurs d'obligations voudraient bien être fixés

### La question du remboursement

On nous écrit :

Il est grandement question en ce moment de la Nationalisation des chemins de fer. Dans cette question un point de vue des plus intéressants, celui des obligataires doit être examiné.

Ils sont en France, peut-être un million en nombre. Ce ne sont point des capitalistes, ce sont au contraire, presque tous de petites gens qui ont pu, dans un certain moment de leur vie de travail mettre quelques centaines de francs de côté et ont alors considéré les obligations comme un peu plus avantageuses que la Caisse d'Epargne. La majeure partie de ces petits épargnistes possède moins de 10 de ces titres et n'ont absolument aucune autre ressource.

Elles forment un minime appoint à la pension de retraite n'atteignant pas parfois mille francs l'an de plus d'un employé.

Combien la guerre en a obligé de ces petits épargnistes à bazarder leur titre pour le taux d'alors, c'est-à-dire pour les deux tiers de la valeur nominale. Mais ce taux a encore dégringolé et tombe à la moitié.

Travailleurs économes et vieillis, c'est de leur petit avoir que l'on peut vraiment dire que le capital est du travail accumulé.

Ces obligations sont cotées aujourd'hui entre 260 et 305 francs, vu l'intérêt modique que l'impôt réduit encore de plus du septième ; cela manque de charme pour ceux qui les payèrent 450 il y a 12 ou 15 ans.

Or, dans les projets envisagés aujourd'hui, pour la nationalisation des Chemins de fer, — quoique je n'ai vu qu'un bref résumé de celui de la C. G. T. et un plus bref encore de celui du Gouvernement, il me paraît qu'on y a une tendance déplorable à assimiler, à mélanger actions et obligations. C'est une hérésie double : financière et sociale. Les actionnaires sont des capitalistes, en droit co-propriétaires des entreprises, petites ou grandes, les chemins de fer en l'espèce. Je ne m'occupe pas d'eux, aucune action quelconque n'ayant jamais orné mon portefeuille. Les obligataires sont des prêteurs simplement à qui un intérêt — très bas — représenté par le coupon, est servi. Les conditions de ce prêt — intérêt et remboursement — sont imprimées au verso du titre ; il n'y a absolument rien à y changer sous peine de banqueroute, de vol. Retarder l'amortissement convenu des obligations de chemin de fer serait aussi injuste que de réduire l'intérêt des livrets de Caisse d'Epargne.

Les obligations de cinq cents francs des diverses Compagnies de Chemin de fer en valaient 450 il y a douze ans ; elles sont côtées moins de trois cents francs aujourd'hui.

Les détenteurs ont hâte d'arriver au remboursement de cette valeur de maigre rapport par l'amortissement au pair spécifié sur le titre.

Il a été question dans le projet de nationalisation de la C. G. T. d'un remboursement en 75 ans, sans préciser s'il s'agissait des actions seulement. Toucher au statut des obligations serait fort imprudent ! La C. G. T., de même que le Gouvernement peuvent peut-être exproprier au rabais les actions des Compagnies. Ils n'ont pas le droit de réduire et modifier en quoi que ce soit les clauses imprimées sur les obligations.

La C. G. T. commettrait peut-être une gaffe, en ne rassurant pas entièrement le million — peut-être davantage — d'obligataires des Chemins de fer. On ne pourrait modifier le contrat des Compagnies avec ses prêteurs qu'en remboursant les titres par anticipation, au pair, c'est-à-dire en les avantageant. Ceci, sûrement, ce n'est pas là le but des réformateurs, il n'y a pas d'autre solution que l'exécution stricte du tableau d'amortissement imprimé sur les obligations. La C. G. T. tiendra sans doute à rassurer des gens inquiets, mais qui, d'autre part, comme moi-même, lui sont très sympathiques.

C. D.

## NÉCROLOGIE

**Hier ont eu lieu à Lille, les obsèques de M. E. A. Théodore, membre de la Société des Sciences de Lille, de la Commission Historique du Nord et des Commissions du Musée de Lille.**

**M. Théodore était un érudit qui a rendu les plus grands services dans les recherches historiques et archéologiques de notre région. C'était un collectionneur émérite qui avait réuni de précieuses curiosités de l'époque médiévale et qui avait sauvé notamment de nombreuses œuvres d'art du XV[e] et du XVI[e] siècle, se rapportant au passé du Nord.**

**A son fils, M. Emile Théodore, l'actif et très dévoué Conservateur du Palais des Beaux-Arts de Lille, nous présentons nos bien vifs sentiments de condoléance.**

E. G.

## Fédération Républicaine du Nord

On nous communique :

Au cours d'une réunion tenue à Lille, les sénateurs, députés et conseillers généraux élus sur le programme de la Fédération Républicaine du Nord décidaient récemment de réorganiser les groupements républicains du département.

En conséquence, une réunion constitutive de la section de l'arrondissement de Lille de la Fédération aura lieu à Lille, salle de l'Elysée, 65, boulevard de la Liberté, le dimanche 30 mai, à 10 heures 30.

Les membres de tous les groupements, ligues et comités républicains de l'arrondissement de Lille qui se réclament de la Fédération et qui n'auraient pas reçu d'invitation sont instamment priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## *Justice allemande*

**AUCUN MOTIF DE POURSUITES CONTRE LES CRIMINELS DE GUERRE**

Les « Dernières Nouvelles de Leipzig » tiennent de source autorisée que le Tribunal de l'Empire n'a, jusqu'à présent, trouvé aucun motif de poursuites dans les pièces justificatives qui lui ont été soumises pour entreprendre une action judiciaire contre les criminels de guerre dont la liste a été remise par l'Entente. Il en est de même pour la seconde liste de l'Entente, qui contient 40 noms de criminels.

## *Le classement en 1920 des voitures automobiles*

Il sera procédé, du 31 mai au 16 juin prochain, au classement des voitures automobiles dans le Département du Nord.

A ce sujet, il a été constaté que malgré les dispositions impératives de la loi du 22 juillet 1909, certains propriétaires ont omis de déclarer les véhicules automobiles en leur possession.

L'attention des intéressés est appelée sur les pénalités que leur fait encourir leur négligence (amende de 25 à 1.000 francs, article 16 de la loi du 22 juillet 1909).

Il est indispensable qu'en 1920, tous les véhicules automobiles — à l'exception de ceux qui sont dispensés du classement par le décret du 28 janvier 1910, et de ceux qui appartiennent au service des Transports des Régions libérées — soient soumis à l'examen des Commissions de classement.

Les propriétaires qui ont omis jusqu'ici de faire la déclaration réglementaire, et qui, par suite, ne recevront pas de convocations individuelles sont donc instamment invités à présenter leurs véhicules devant les Commissions de classement. Ils pourront, pour connaître les jour et heure de leur présentation, consulter les itinéraires des Commissions itinéraires, affichés dans toutes les communes du Département, notamment dans les mairies.

Le défaut de comparution des propriétaires devant la Commission les exposerait aux pénalités prévues par la loi et rappelées ci-dessus.


**AUX SŒURS DE CHARITE**
RUE ESQUERMOISE — LILLE
**Manteaux-Robes-Costumes**
TOUJOURS LES DERNIÈRES CRÉATIONS
ÉLÉGANCE — SOLIDITÉ — PRIX MODÉRÉS


# LILLE

## A qui les camemberts !

Les producteurs et marchands en gros de camemberts sont en ce moment dans une profonde désolation. Figurez-vous que ces messieurs avaient constitué d'importants stocks de cet article, afin, bien entendu, d'en maintenir le prix élevé.

Or, pour le malheur de ces mercantis — c'est bien fait ! — la température orageuse s'en mêlant, transforma les dits camemberts en sortes de cataplasmes gluants et malodorants, tout à fait indésirables...

Et c'est pour cela que depuis quelques jours on trouve de cette sorte de fromage à des prix inconnus depuis l'armistice.

Pour ma part, j'en ai acheté une demi-douzaine à 0 fr. 40 pièce. Je compte bien m'en servir... pour les flanquer à la figure de mon fournisseur de pétrole, si, comme certains de ses malhonnêtes collègues, il affichait la prétention, vu la pénurie du charbon, d'augmenter le litre de ce comburant de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 !...

A bon entendeur, salut !

**PEDIBUS.**


AVIS. — Pour tous Cadeaux de Mariages, Fêtes ou 1re Communion, en Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Fantaisies, etc., s'adresser aux GRANDS MAGASINS DU LINGOT D'OR, 46-48-50, Grande-Place, LILLE. 7008.


## CEUX QUI NOUS VOLENT

**LA FUITE D'UN PORTEFEUILLE**

**Les cambrioleurs, pick-pockets et autres individus aux doigts agiles et à la conscience large à l'infini, semblent, depuis quelques jours, vouloir reprendre du poil de la bête !**

**On signale, en effet, de toutes parts, et ce depuis les Fêtes de la Pentecôte, quantité de méfaits commis par ces peu scrupuleux citoyens.**

**Hier encore, en plein jour, — il était trois heures de l'après-midi — et en pleine Grand'Place, Mme Lalaux, 29 ans, demeurant 7, rue Nationale, au « Bon Marché », fut victime d'un aigrefin, passablement « culotté ».**

**Alors qu'elle passait devant le Café Belle Vue, cette personne sentit fort bien qu'on lui « soulevait » son portefeuille, lequel se trouvait dans la poche droite extérieure de sa jaquette.**

**Sans perdre la tête, Mme Lalaux ayant remarqué à ses côtés deux individus à l'air louche qui, à son sens, ne devaient pas être étrangers à l'enlèvement du dit portefeuille, pria l'un de ceux-ci de le suivre incontinent au « Bon Marché », afin d'y subir une fouille en règle.**

**L'intéressé y consentit d'autant plus volontiers, qu'il avait probablement passé à un camarade le fruit de son petit travail.**

**Bien entendu, on ne découvrit sur lui rien de suspect.**

**Néanmoins, la police continue son enquête sur cette affaire pour tâcher de découvrir le copain du pick-pocket qui, prudemment s'était éclipsé à la première minute.**

**Le portefeuille de Mme Lalaux contenait une somme de 325 francs, ainsi qu'un abonnement demi-tarif pour le chemin de fer.**

**LES 3.000 FRANCS DU RECEVEUR**

Samedi dernier, vers 11 h. 30 du matin, M. Jean Domenc, âgé de 60 ans, receveur particulier, sédentaire des « Contributions Indirectes », habitant le 73 de la rue Faidherbe, à Wattrelos, s'apprêtait à prendre à la gare de Lille, le train qui devait le conduire à Cambrai. Se rendant tout d'abord à la bibliothèque, il retira de la poche intérieure gauche de son veston, son portefeuille, pour y prendre une pièce de monnaie à l'effet de solder ses emplettes. Remettant ensuite son portefeuille en poche, M. Domenc se dirigea vers les quais. A ce moment, dans la salle des Pas-Perdus, une violente bousculade se produisit. Cependant le receveur put se dégager de la foule et prendre le train. Mais lorsqu'à Somain il voulut payer le repas qu'il venait de prendre dans un restaurant, le voyageur constata que son portefeuille était disparu. Le dit portefeuille, de cuir noir contenait : deux billets de mille francs ; 2 ou 3 billets de cent francs ; 2 billets de cinq francs, dont un billet belge, plus une dizaine de francs de coupures. Il renfermait, en outre, deux commissions au nom de M. Domenc, dont une de commis principal des « Contributions » à Escaudœuvres, un reçu d'une somme de 19.000 francs et d'autres papiers très importants.

M. Domenc suppose que la bousculade signalée plus haut, n'est pas étrangère à la désagréable aventure, qui lui est survenue.

Il a, hier seulement, déposé plainte contre inconnu entre les mains du commissaire de police du 3e arrondissement.

Perte ou vol ? La parole est aux limiers.

### L'anniversaire du combat d'Hébuterne

*(10 Juin 1915)*

**UN TRAIN SPÉCIAL, LE 6 JUIN PROCHAIN**

Dans le but de répondre aux unanimes désirs des familles de nos enfants du Nord tombés noblement pour la France, le 10 juin 1915, aux combats de Serre-Hébuterne, le Comité du Souvenir du 243e régiment d'infanterie a décidé d'organiser, pour le dimanche 6 juin prochain, une excursion commémorative, et a pu obtenir de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, la mise en marche d'un train spécial qui prendra les voyageurs au départ de Lille et les transportera directement à Beaucourt-Hamel, station la plus rapprochée d'Hébuterne.

Le voyage, aller et retour, se fera dans la même journée (départ probable : 7 heures 30, retour à Lille, 20 heures).

Le nombre de places étant limité, les personnes désirant se faire inscrire pour ce voyage doivent s'adresser dès maintenant au siège, Café du « Coq Lillois », 109, rue Nationale, à Lille, ou chez M. Reynaud, 45, rue Saint-Jacques, à Tourcoing. Le prix du voyage, aller et retour, est fixé à forfait à 16 francs. On peut adresser un mandat de 16 fr. 25 net par place, à M. Pruvost, trésorier, 109, rue Nationale, à Lille.

Les inscriptions seront closes le jeudi 3 juin.

Les excursionnistes devront avoir soin de se munir au minimum d'un repas froid, les ressources de la région étant absolument insuffisantes.

Les voyageurs de Roubaix-Tourcoing et autres points du département devront se faire transporter par leurs propres moyens jusqu'à Lille. Des commissaires avec insignes leur distribueront leurs billets de Lille à Beaucourt sur les quais, en échange du récépissé de versement que la Société leur aura remis.

**UN PAN DE MUR S'ABAT**

Sous ce titre, nous avons relaté, il y a quelques jours, le pénible accident survenu, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, dans un des chantiers de démolition de l'entreprise Collin.

Le blessé, M. Alois Cotterie, 63 ans, qui avait été transporté d'urgence à l'Hôpital St-Sauveur, est décédé hier, des suites de ses blessures.

**ECRIN DE PERLES**

Il y a quelque temps, un de nos grands confrères parisiens, illustré, publiait une carte des canaux réfectionnés de la région du Nord.

Dans cette carte, il faisait passer la Scarpe à Lille et la Deûle en Belgique... parfaitement !

Voici qu'aujourd'hui, un autre de nos confrères de la Capitale, rendant compte à ses lecteurs de la marche des grèves, leur annonce : « qu'à Lille, la grève des mineurs est terminée » (!)

Fichtre, nous avions des mines, et nous ne nous en rappelions plus !

La guerre nous aurait-elle à ce point troublé l'esprit ?

**CONVOI CIVIL**

Les funérailles civiles du citoyen Jules DUJARDIN, forgeron, décédé à Lille le 25 mai 1920, à l'âge de 69 ans, auront lieu le vendredi 28 mai.

Réunion à l'Hôpital de la Charité, à deux heures trois quarts.

## PETITES NOUVELLES

MALENCONTREUSE CHUTE. — En voulant hier soir monter dans un train, Mlle Albertine Couppez, 16 ans et demi, fit, en gare de Templeuve, une chute telle qu'on la releva couverte de contusions multiples et portant des lésions internes.

Transportée à Lille par le train arrivant à destination à 19 heures, cette personne y reçut les soins du docteur Leroy, qui la fit admettre à l'hôpital St-Sauveur.

IL FAUT PAYER ! — Le Service de la Sûreté a mis hier en état d'arrestation le nommé Jules Lahaine, chauffeur d'auto, demeurant rue des Postes, cité des Postes. Cet individu se trouvait sous le coup d'un mandat d'arrêt pour faux, délivré par le Parquet d'Hazebrouck, où il sera transféré.

VOLEURS DE PLOMB. — Sur les chantiers de l'usine Kuhlmann, de La Madeleine, deux individus avaient volé une feuille de plomb de 42 kilos. On a pu les découvrir et les appréhender. Ce sont les sieurs Capouillez Ernan, 31 ans, terrassier, rue des Pénitentes, cité Dassonville, 24, à Lille, et son copain Vangé Emile, 63 ans, manoeuvre, même adresse. Ils ont été déférés au Parquet, par M. Perny, chef de la Sûreté.

## AVIS ET COMMUNICATIONS

REUNION DES PATRONS COIFFEURS. — La commission et la délégation de l'Association syndicale des patrons coiffeurs de Lille et de sa banlieue, réunies en assemblée le 21 mai, a décidé de convoquer tous les patrons coiffeurs syndiqués ou non à une réunion générale, le lundi 31 mai, à 7 heures, à son siège, 10, Grand'Place, « Bar de l'Echo », au 1er étage.

L'ordre du jour suivant a été voté : Renouvellement de la commission ; Révision des tarifs ; Questions diverses.

DANS L'ARMEE. — Ont reçu les affectations ci-après (première résidence d'après-guerre) les lieutenants Lefebvre, du 1er escadron du train des équipages, à Lille, officier d'habillement à Lille ; Wiart, du même escadron, trésorier, à Lille.

BOULANGERS, PRENEZ NOTE ! — Le Maire de Lille rappelle à nouveau aux boulangers qu'ils ne doivent accepter que les tickets numéros 1 à 15 inclus de la carte de pain à prix réduits délivrés aux bénéficiaires pour le mois de mai 1920.

Par la même occasion, il leur rappelle que les bons étant hebdomadaires à partir du 31 mai courant, il convient de n'accepter en paiement qu'un ticket par semaine, celui de la semaine en cours.

AVIS. — M. Bardou, adjoint au maire, empêché, ne recevra pas aujourd'hui jeudi 27 mai.

## NOUVELLES MILITAIRES

RÉFORMATION DU CADRE DU SERVICE DE SANTÉ. — Un examen sera ouvert, le 5 juillet 1920, pour l'obtention du grade d'officier d'administration de 3e classe de complément du service de santé. Des cours préparatoires à cet examen auront lieu à l'Hôpital Militaire de Lille, les mardi et vendredi de chaque semaine, de 15 à 16 heures, à partir du 4 juin 1920.

Les candidats devront se faire inscrire avant le 5 juin, à la Direction du Service de Santé, à l'Hôpital Militaire de Lille.

## COURS ET CONFÉRENCES

FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE. — La seconde des conférences publiques données par des professeurs de la Faculté sur « Les Victoires médicales au cours de la grande guerre », aura lieu samedi prochain, 29 mai, à 17 heures et demie, à la Faculté des Lettres, rue Auguste Angellier.

Elle aura pour objet : « La lutte contre la fièvre typhoïde, la dysenterie, le choléra », et sera donnée par M. le professeur G. Lemoine.

## Sociétés Diverses

CHORALE « L'UNION DE LILLE ». — Dans sa dernière assemblée, la Chorale « L'Union de Lille a décidé de reformer la société et de faire appel aux anciens membres, ainsi qu'aux camarades dévoués qui voudraient venir grossir ses rangs.

Les inscriptions sont reçues tous les vendredis, jours de répétition, à 7 heures du soir, à la Coopérative l' « Union de Lille », rue d'Arras, 147.

Le secrétaire se tiendra en la salle des répétitions.

SOCIÉTÉ RÉGIONALE DES ANCIENS GRADÉS ET SOLDATS BELGES. — La Société ayant décidé de transférer son siège au « Coq Lillois », 109, rue Nationale, la première assemblée aura lieu le 30 mai, à 16 heures.

Tous les anciens militaires belges désireux d'en faire partie peuvent se faire inscrire. Le bureau est composé comme suit :

Président, J. Duray ; vice-présidents : L. Liétard et J. Tillieux ; secrétaire et adjoint, J. Tison et A. Demuysère ; trésorier et adjoint, A. Delrée et J. Hogmont ; conseillers, J.-B. Lequime, J.-B. Marieu, R. Dekeyser, B. Groothaerd, C. Carpentier, A. Van Nieuwenhuyse et G. Landrieu.

## AVIS MORTUAIRE

Vous êtes prié d'assister aux funérailles de

**Monsieur Alfred LEGRAND,**

Fondé de pouvoirs de la Maison H. Despretz, décédé subitement à Lille le 25 mai 1920, lesquelles auront lieu le **Vendredi 28 Mai**, en l'église du Faubourg des Postes, à 9 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, 79a, rue du Faubourg-des-Postes, à 8 h. 3/4.

**ARRONDISSEMENT DE LILLE**

**LAMBERSART**

## *Un vol de 10.000 francs*

**LES CAMBRIOLEURS OPERENT EN PLEIN JOUR**

M. Brison Adolphe, 33 ans, chef de secteur-adjoint à l'Office de la Reconstitution Industrielle, demeurant avenue Pasteur, 5, s'était absenté de son domicile dimanche dernier, à 9 h. et demie du matin.

A son retour chez lui, vers trois heures et demie de l'après-midi, il eut la fâcheuse surprise de constater que son habitation avait reçu en son absence la visite de malfaiteurs.

Ayant pu escalader un mur de clôture, les malandrins avaient pénétré dans la maison par la porte de la vérandha qui était restée ouverte.

Dans le bureau au rez-de-chaussée ils fouillèrent les tiroirs et jetèrent tout ce qui s'y trouvait pêle-mêle sur le plancher.

Au premier étage, les malfaiteurs fracturèrent l'armoire à glace, et y subtilisèrent un coffret, contenant huit billets de mille francs, des papiers de famille et de commerce, et une montre avec chaîne en or, des bagues et alliances, et autres bijoux, d'une valeur de deux mille francs au total.

Le coffret fut retrouvé fracturé, et vide de son contenu, dans les fortifications, par des gamins, qui le remirent à un agent.

M. Brison a porté plainte à la gendarmerie. Les voleurs qui doivent être les mêmes, croit-on, que ceux qui opérèrent il y a huit jours, chez M. Delattre, sont recherchés activement.

QUESTIONS AU MAIRE. — N'existe-t-il pas, Monsieur le Maire, une loi qui permet d'infliger une amende à certains propriétaires qui laisseraient volontairement leurs terres en jachères ?

Si cela est, comment expliquez-vous qu'un châtelain de votre commune, qui n'a pu louer au prix fort, des terrains situés rue de Lille et qui étaient auparavant concédés à des ouvriers, lesquels y cultivaient des légumes, soient actuellement clôturés et couverts de mauvaises herbes ?

Pourriez-vous aussi, Monsieur le Maire, nous dire pourquoi, ce propriétaire, furieux de voir dédaigner ses propositions de mercanti, a obtenu l'assistance des gardes pour empêcher qu'on aille même cueillir de la verdure pour les lapins sur les terrains en question ?

Est-ce que les gardes ne pourraient pas plutôt s'occuper de la bande de voleurs qui opère en ce moment à Lambersart ?

Qu'en pensez-vous, Monsieur le Maire ?

LE BETAIL ARRIVE. — Le service fonctionnant en Allemagne pour la récupération des bestiaux ne perd décidément pas son temps.

Hier encore, débarquant de la gare de Saint-André, sont passés à Lambersart quantité de bêtes à corne, que leurs propriétaires dirigeaient par route, sur divers points de la région.

Tous ces bestiaux paraissaient être en bon état de santé.

COLOMBOPHILIE. — *Concours Fédéral de Vendomme, le 30 mai 1920.* — Contrairement à ce que disent les affiches, les 500 francs offerts par le Grand Cercle du Nord seront joués par série de 2, adns les cinq premiers inscrits, ceci pour favoriser le petit amateur. Pour y participer, ainsi qu'aux autres prix offerts, la mise est de 2 fr. 25 par pigeon.

**RONCHIN**

## *Fatale imprudence*

**UN ENFANT SE NOIE DANS UN TROU D'OBUS**

Un accident qui a eu des suites mortelles s'est produit hier au champ de manœuvres de Ronchin, vers midi et demi.

Une bande de quatre écoliers, parmi lesquels se trouvait le jeune André Diette, 10 ans, demeurant à Lille, rue Leuty, venait de prendre le repas du midi. Sans se soucier de cela, ces enfants, afin de se distraire, eurent la malencontreuse idée d'aller se baigner dans les trous d'obus du champ de manœuvres, que les orages successifs ont remplis d'eau.

Ils s'ébattaient joyeusement lorsque soudain, Diette, terrassé par une congestion pulmonaire, perdit pied et disparut sous la nappe de liquide.

Ses camarades, épouvantés, poussèrent aussitôt des cris d'alarme, qu'entendirent deux agents cyclistes en patrouille dans les parages.

L'un des policiers, M. Marcel Carpentier, s'étant jeté à l'eau, repêcha le corps du jeune imprudent.

Malheureusement, malgré les soins dont ce dernier fut l'objet, on ne put le rappeler à la vie.

Les parents du petit défunt furent prévenus avec tous les ménagements du deuil qui les frappait.

On conçoit combien leur douleur est grande.

**QUESNOY-SUR-DEULE**

**UN DETONATEUR BLESSE GRIEVEMENT UN BAMBIN**

Un jeune enfant de 4 ans, le petit Albert Soyez, ayant trouvé un détonateur, s'amusait avec cet engin en compagnie de plusieurs autres enfants.

Soudain, le détonateur fit explosion, blessant grièvement le pauvre petit.

Transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille, le petit blessé dut y subir l'amputation de l'avant-bras droit.

Son état est très inquiétant.

## Théâtres Cinémas & Concerts


**Palais d'Été**
Tous les Soirs
Music-Hall : Attractions
MONTELS, le célèbre comique
DIMANCHE 23, LUNDI 24, JEUDI 27,
MATINÉE A 3 HEURES 1/2

**HIPPODROME**
Rue Nicolas-Leblanc
**Cinéma - Attractions**
**LA RAFALE**
d'après la célèbre pièce d'Henry BERNSTEIN
Consulter l'Affiche-Programme

**Omnia Pathé**
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

**PRINTANIA**
MATINÉE à 3h SOIRÉE à 8h


# DOUAI

**QUI A PERDU ?**

On peut réclamer chez M. Lasson, rue Saint-Jacques, une somme d'argent trouvée par M. Senez, demeurant à Guesnain.

M. Laire, libraire, rue Jean Kellejambe, tient à la disposition du réclamant un portemonnaie contenant du numéraire qu'il a trouvé sur la voie publique.

M. Lefebvre, demeurant à Lambres, a trouvé un portemonnaie contenant de l'argent. Le réclamer rue Saint-Rock, 272, Lambres.

**LE BON LAIT**

Hier matin, M. Vuillard, commissaire de police, son secrétaire et le sous-brigadier Lesecq, ont effectué des vérifications de lait mis en vente dans les fermes de Douai, et des prélèvements, ont été emportés aux fins d'analyses.

M. Vieillard, après une tournée sur les marchés d'alimentation, a fait opérer des pesées. Des prélèvements de beurre ont été faits ; les échantillons seront envoyés au laboratoire départementale de Lille aux fins d'analyse.

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**

**DORIGNIES**

**TOUJOURS LES ENTOLEUSES !**

Voici quelques jours, un procès-verbal pour entôlage était dressé contre Jeanne Deregnaucourt, 17 ans, de Dorignies, qui fut déférée au Parquet. Son amie, Laidie Juliette, 19 ans, même adresse, fut relâchée faute de preuves. Les deux jeunes filles viennent d'être impliquées dans une nouvelle affaire. Un habitant de Dorignies, leur voisin de palier, à qui il avait été dérobé 500 francs et qui n'avait pas jusqu'ici fait part de ses soupçons à la police, s'est décidé à porter plainte. Le brigadier Ledoux, chargé de l'enquête eut tôt fait d'établir que Jeanne Deregnaucourt et Juliette Laidié avaient commis ce vol, antérieur au premier. Toutes deux, après avoir nié, ont reconnu les faits. La fille Deregnaucourt a été interrogée à la Maison d'arrêt où elle est déjà détenue. Elles affirment toutes deux n'avoir pris qu'une somme de 100 fr. avec laquelle elles ont acheté des vêtements. Il n'est pas absolument certain, d'ailleurs qu'elles ont volé davantage.

Les deux filles ont fait l'objet d'une nouvelle inculpation.

VOL DE BOIS. — Paul Diverchy, 19 ans, journalier, à Roost-Warendin, a récolté un procès-verbal, pour vol de bois sur le chantier du Fort de Scarpe appartenant à la Compagnie des mines de l'Escarpelle.

**AUBY**

UN CABARET MIS A SAC ! — Jules Forrier et Philibert Duverne qui étaient en état d'ivresse entraient l'autre soir au cabaret de M. Louis Wion, demeurant route de Courcelles, à Auby. Les deux pochards se mirent aussitôt à chercher querelle à Edmond Allart, beau-frère du débitant. Une rixe s'engagea, au cours de laquelle M. Allart fut roué de coups.

Mis dehors Forriez et Duverne lancèrent des briques dans les fenêtres de la cuisine, de l'estaminet et de salle d'épicerie.

Ces énergumènes seront poursuivis pour voies de fait et bris de carreaux.

# La Vie Ouvrière

## SYNDICATS

**SYNDICAT DE LA CARROSSERIE**

**Aux boulangers**

Le syndicat de la carrosserie informe les boulangers que le secrétaire se tiendra à leur disposition jeudi 27 et vendredi 28, de 5 h. 1/2 à 8 heures du soir, au siège du syndicat, rue du Molinel, pour remboursement des bons de pain délivrés pendant la grève et portant le cachet du syndicat de la carrosserie.

Le Secrétaire : VERCAEMPT.

## Convocations

### AUJOURD'HUI

**SYNDICAT DE LA METALLURGIE**

SECTION DES ELECTRICIENS. — Réunion le jeudi 27 mai 1920, à 3 heures du soir, rue de Fives, 83.

Ordre du jour : Réponse patronale.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

### VENDREDI

**SYNDICAT DES PRESSEURS ET PRESSEUSES EN CONFECTIONS DE LILLE ET ENVIRONS**

Les membres de cette organisation sont invités à assister à la réunion générale ordinaire de leur groupement, laquelle aura lieu vendredi 28 mai 1920, à 7 heures précises du soir, « A la Ville de Bruxelles », 19, rue du Molinel, à Lille.

Ordre du jour concernant les nouvelles conventions ; Divers.

P. S. — La présence de tous les presseurs et presseuses syndiqués est indispensable. La carte confédérale à jour sera exigée à l'entrée.

Le secrétaire : Oscar BLANDEL.

**SYNDICAT DES OUVRIERES EN CONFECTION**

Réunion des délégués de chaque maison avec les bordereaux de salaires, vendredi à 6 heures 30. — Très urgent.

Bourse du Travail, rue de Paris, 186.

La Secrétaire : Mme BIDAR.

### DIMANCHE

**A EMMERIN**

**Section des Paveurs. — Dimanche 30 mai, à 5 heures du soir, salle Denneulin-Willems, assemblée générale de la section.**

Présence indispensable.

Le Secrétaire : Victor HUGEUX.

## UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

**A ANNOEULLIN**

**« LA SOLIDARITE »**

La Coopérative Annoeullinoise « La Solidarité » va très prochainement faire la réouverture de ses magasins. A cet effet, la commission administrative d'achats tient à faire savoir à ses anciens fournisseurs, ainsi qu'aux nouveaux qui voudraient se présenter pour des offres de service, qu'elle sera à leur disposition samedi 29 mai, à six heures du soir, au siège de la Société rue Dupuis.

## PARTI SOCIALISTE

**COMITE JEAN-JAURES, DE St-MAURICE**

Tous les membres du Parti domiciliés dans le rayon de la Porte de Roubaix à la ligne du chemin de fer (côté droit), dont font partie les quartiers : rue Blanche, les Dondaines, Guinguettes, Saint-Gabriel, Buisson et Travaux, sont priés d'assister à la réunion de leur comité qui aura lieu le samedi 29 mai, à 7 h. 1/2 du soir, au siège, qui se trouve chez Leplat, près du dépôt des tramways, 237, rue du Faubourg de Roubaix.

Ordre du jour : « Lecture du procès-verbal ; question du drapeau ; causerie faite par le camarade Collier Paul. »

Le camarade Masson, conseiller municipal, sera présent.

Le Secrétaire : JACOBS J.-B.

**LE REVEIL SOCIAL**

Samedi 29 mai, réunion du comité le « Réveil social », à 7 h. 1/2 du soir, chez Crépin, rue Pierre-Legrand, 124 (à la Nouvelle Trompette). Il est indispensable que tous les membres du Comité y assistent, car une décision importante sera prise concernant le Comité.

Les membres du Parti qui habitent le rayon de la rue Pierre-Legrand à la ligne du chemin de fer doivent appartenir au comité le « Réveil Social ».

Par conséquent, nous comptons sur la présence de tous à la réunion de samedi 29.

Le Secrétaire : VERCAEMPT.

**A PHALEMPIN**

Les membres de la Section du P. S. sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le samedi 29 courant, à 8 heures du soir, chez le camarade Testelin Favier.

Ordre du jour : Questions diverses. — Cotisations.

Présence indispensable.

Pour la Section : FAVIER.

**CONFERENCES LELONG**

STEENBECQUE. — Dimanche 30 mai, à 11 heures.

HAZEBROUCK. — Dimanche 30 mai, à 1 heure.

## GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

**GROUPE CLARTE**

SECTION DU NORD. — Dimanche 30 mai 1920, à dix heures précises, salle du Tivoli, 28, rue de Fives, conférence par le camarade E. Donce-Brisy : « La vérité sur l'affaire Sadoul ».

Entrée libre. La contradiction est admise.

N. B. — Tous les camarades des organisations d'avant-garde auront à cœur de manifester par leur présence leur solidarité envers le grand français Sadoul, injustement condamné par une justice de classe et pour servir les manœuvres politiques du sinistre vieillard Clémenceau.

Le Secrétaire : E. DONCE-BRIZY.

**A FACHES-THUMESNIL**

**TROIS PROTESTATIONS**

La section du Parti Socialiste de Faches-Thumesnil a été unanime pour protester.

1° Contre la reprise des relations avec le Vatican. Le Gouvernement ferait beaucoup mieux de travailler au grand jour pour la reprise des relations avec le peuple russe, un des meilleurs fournisseurs en blé du monde.

Camarades, le pain serait peut-être moins noir et moins cher.

2° Contre la condamnation de Caillaux, l'instigateur de l'impôt sur le revenu, qui prouve la rapacité de la bourgeoisie se trouvant acculée, par les événements, à renier un des siens qui n'aurait sûrement pas proposé 7 milliards d'impôts indirects payés par vous tous, consommateurs, contre 1 milliard d'impôts directs payés par ceux qui ont fait leur fortune avec notre sang et celui de vos enfants.

3° En outre, la section demande instamment au Gouvernement d'appliquer au plus tôt l'amnistie pleine et entière pour tous les pauvres soldats retenus encore dans les bagnes, et principalement aux marins de la mer Noire, qui furent punis pour n'avoir pas tiré sur un peuple sans défense.

Par ordre,

Le Secrétaire : J. DEBRUYNE.

— Réunion mensuelle samedi 29 courant, aux Quatre-Chemins, à 7 h. 1/2 très précises.

La commission administrative se réunira à 7 heures pour procès-verbal.

Tous les élus du Parti sont tenus d'y assister.

Le Secrétaire : J. DEBRUYNE.